

Qualité de l'environnement nocturne dans le Parc naturel régional des Baronnies provençales :

Sujet de stage Master 2 : Préparation du dossier de candidature au label Réserve Internationale de Ciel Etoilé

Contexte et objectif de la démarche

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional des Baronnies provençales intervient dans le cadre des missions qui lui sont confiées par décret ministériel (Décret n° 2015-56 du 26 janvier 2015) portant classement du Parc naturel régional des Baronnies provençales (régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur) et dans de la mise en œuvre de la Charte 2015-2030.

Identifiés dès 2010 comme un nouveau paradigme d'action sur le territoire, les patrimoines et l'environnement nocturnes ont été inscrits comme enjeux d'action dans la charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales. Ce thème a été inscrit suivant 2 entrées :

- Energie : promouvoir la sobriété énergétique
- Tourisme : promouvoir par l'éveil des sens une destination nature qui a du sens

D'emblée, il est apparu nécessaire de développer une approche globale, transversale et interdisciplinaire autour de la protection et de la valorisation du ciel nocturne. Cela se décline en termes de champs d'action : développer une culture et une perception communes de la nuit et des paysages nocturnes, redéfinir les activités culturelles liées au milieu nocturne, construire une offre touristique nocturne, envisager les premières pistes d'un urbanisme et d'une gestion raisonnée de l'espace nocturne. La loi relative à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016 souligne d'ailleurs que les paysages nocturnes au même titre que les paysages diurnes font « partie du patrimoine commun de la nation ».

Afin de mettre en cohérence ses actions relatives à l'environnement nocturne, de faire reconnaître et partager ses objectifs, de fédérer les acteurs, le Parc naturel régional des Baronnies provençales candidate au label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » (RICE) délivré par l'International DarkSky Association (IDA). Ce label contribue à l'ambition du Parc de faire des Baronnies provençales un territoire à la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages nocturnes.

Cette reconnaissance de la qualité de son ciel nocturne, l'effort collectif et les actions entreprises en lien avec la labellisation permettront ainsi au Parc naturel régional des Baronnies provençales de

proposer aux acteurs du territoire de poser les bases d'un **développement durable nocturne**. Le dossier de candidature sera élaboré dans l'optique de le déposer auprès de l'IDA en **novembre 2022**.

Objectifs du stage :

Le stagiaire aura pour mission d'apporter son appui à la structuration des actions de sensibilisation et de mobilisation des différents acteurs, élus, habitants du territoire autour de ce projet. Le stage inclut la formalisation du volet animation / sensibilisation du dossier de candidature.

Un second volet est à développement autour de la collecte des données nécessaires à la constitution du dossier de candidature au label RICE (*données d'éclairage en particulier*)

Missions proposées au stagiaire :

En lien avec les chargé-es de missions du Parc et des autres partenaires (syndicats d'énergie, socio-professionnels, etc.), le stagiaire participera à la construction du projet RICE et des actions nouvelles associées. Il devra être force de proposition via un travail bibliographique, de terrain, des rencontres avec des interlocuteurs du territoire ou des structures, afin d'engager une démarche globale de sensibilisation à la préservation de l'environnement et des paysages nocturnes.

L'essentiel de la mission reposera sur 3 volets :

- o Identifier et organiser des actions, animations, évènements pour sensibiliser, informer et rassembler le grand public, les élus et acteurs socioprofessionnels. Une recherche bibliographique et un état des lieux sont attendus sur ce volet afin de définir les futures actions qui sont à imaginer.
- o En complément d'un travail réalisé en amont au sein du Parc, compléter, trier et ordonner les données manquantes sur l'éclairage public (terrain) et le guide de l'éclairage
- o Abonder par un travail de recherche bibliographique, de contacts, les réflexions sur la mise en valeur de sites d'observation

Le/La stagiaire réalisera ses missions en prenant en compte et valorisant des dynamiques similaires menées dans d'autres parcs (Préalpes d'Azur, Millevaches en Limousin, Morvan, Montagne de Reims, etc.). La labellisation RICE est un point de départ pour une action intégrée du Parc autour de la nuit. Les propositions du/de la stagiaire devront s'intégrer dans cette réflexion à long terme.

Le ou la stagiaire sera amené(e) à découvrir le territoire (réunions, terrain), la structure Parc (élus, techniciens, administration), et participera à la vie de l'équipe pluridisciplinaire.

Durée du stage :

Stage de 5 à 6 mois à partir de mars 2022 (possibilité de s'adapter au calendrier des stagiaires)

Déroulement du stage :

Le/la stagiaire sera accueilli(e) dans les locaux de la maison du Parc à Sahune.

La phase de terrain pourra nécessiter des déplacements de nuit qui s'effectueront accompagnés du personnel du Parc. Les conditions d'assurance devront néanmoins être vérifiées avec la structure avant l'élaboration de la convention de stage.

Encadrement

Le stage sera encadré par Audrey MATT, chargée de mission Innovation & Transition énergétique du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Le/La stagiaire sera en relation étroite avec d'autres chargés de mission travaillant sur le thème de « la nuit » (chargé de mission éco-tourisme et biodiversité) ainsi que les autres chargés de mission selon les besoins (activités de pleine nature, communication, SIG, etc.).

Profil :

◆ Formation – profil d'études :

Bac +4/5, dans le domaine de l'énergie, l'environnement, le développement territorial, la géographie et/ou de l'aménagement du territoire

◆ Compétences – connaissances

- * Approche généraliste et pluridisciplinaire
- * Aptitudes pour le travail sur le terrain
- * Intérêt pour les questions d'éclairage public et de pollution lumineuse
- * Capacité à mener une enquête, facilité d'aller à la rencontre des autres
- * Capacité à parler en public
- * Mise en forme, cohérence des informations recueillies sur le terrain
- * Rédaction et mise en évidence des enjeux
- * Connaissance et maîtrise de l'outil informatique (type Word, Excel, QGIS)

◆ Qualités et aptitudes

- * Aptitude à travailler en équipe
- * Autonomie
- * Prise d'initiative
- * Sens de l'organisation et rigueur méthodologique
- * Bon relationnel, sens du contact
- * Ecoute, dialogue
- * Dynamisme, sérieux, organisation et capacité rédactionnelle.

Conditions :

- ◆ **Date de démarrage** : à partir de mars 2022 (la structure d'accueil s'adaptera au mieux au calendrier des stagiaires)
- ◆ **Portage du stage** : Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales
- ◆ **Localisation** : le siège administratif du stage sera la maison du Parc naturel régional des Baronnies provençales. Une phase de terrain est prévue qui nécessitera des déplacements notamment sur la partie Haut Alpine du Parc.
- ◆ **Déplacements** : Permis B obligatoire – véhicule souhaité
Des véhicules de service sont mis à disposition de l'équipe et du stagiaire si disponibilité. Le cas échéant, la personne devra utiliser son véhicule personnel et se fera rembourser les frais.

Ordinateur personnel indispensable.

Indemnités : gratification de stage selon législation en vigueur.

- ◆ **Contacts** : smbp@baronnies-provencales.fr – 04.58.17.37.51

- ◆ **Dépôt des candidatures**

Un CV + lettre de motivation doivent être adressés à Mme la Présidente du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales et envoyés par courriel à smbp@baronnies-provencales.fr, ou par courrier postal au Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales – 575 route de Nyons – 26510 SAHUNE

Date limite de candidature : 9 janvier 2022